

* * *

Justice pour le Palais – Un campus Poelaert pour le justiciable, Jean-Pierre BUYLE et Dirk VAN GERVEN (éd.), Bruxelles, Filipson éditions, 2014, 2 x 51 pages, 20 €.

Jean-Pierre Buyle et Dirk Van Gerven sont des croisés !

Et ils sont aussi des plaideurs bien racés.

Dans ce beau petit livre, illustré par des dessins de François Schuiten (dont on se rappelle qu'il a fait du Palais de Poelaert le Palais des trois pouvoirs dominant son Brüssel), Gal et Ever Meulen et des photographies de Marie-Françoise Plissart, ils prennent avec brio la défense de ce mastodonte un peu fou, issu de l'imagination d'un jeune architecte visionnaire de milieu du XIX^e siècle.

Il s'agissait, après deux révolutions (celles de 1789 et 1830), de marquer la place de la justice dans ce petit État indépendant qui venait de naître au cœur de l'Europe. Le législatif et l'exécutif avaient leurs Palais. Le judiciaire aurait le sien. Monumental. Avec des dimensions dignes des grands anciens imaginés par H.P. Lovecraft. Pour que l'individu s'y sente petit mais pas écrasé.

Aujourd'hui, ce fleuron de notre patrimoine architectural part à vau-l'eau, faute de budget. Comment entretenir un tel paquebot alors qu'il n'y a plus d'argent pour rien ? Alors qu'il n'y a, d'ailleurs, jamais eu assez d'argent pour l'achever complètement ?

Des projets insensés voudraient reclasser cet édifice en centre commercial, en centre de loisirs ou en musée ! Sottise. Ce palais est un lieu de justice. Il doit le rester. Tout comme la justice doit rester au centre de notre organisation sociale. Parce qu'une société sans justice, cela s'appelle une dictature.

Aidés par Jean-Pierre De Bandt (qui plaide pour une gestion intégrée du projet de campus Poelaert), Francis Metzger (qui démontre qu'il est architecturalement et financièrement stupide de vouloir affecter le palais à d'autres fonctions que la justice) et Pierre Loze (qui souligne l'importance de l'œuvre dans l'histoire bruxelloise), ils tracent ensemble les pistes pour un indispensable renouveau.

« Bruxelles est la capitale de l'Europe. La Belgique est elle-même l'un des grands défenseurs des droits de l'homme. Nous pouvons en être fiers. Mais nous devons aussi prendre des initiatives pour que cette image perdure. Bruxelles doit être un modèle de justice en Europe, un exemple pour les défenseurs des droits de l'homme ».

Entendez-vous ?

Patrick HENRY

J.L.M.B.

2015/40 / 1927